

**SYNDICAT MIXTE  
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES  
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

**N° 2**

**Rapport d'Activité 2022 SIRTOMAD**

**L'an deux mille vingt-trois le Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre 2023 à 16 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.**

**Grand Montauban Communauté d'Agglomération :**

**Délégués présents :**

**Mme BAREGES Brigitte, Mr GABACH Alain, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr VIGOUROUX Claude, Mr CORNILLE Michel, Mme CHEKLIT Nadia.**

**Communauté de Communes Terres des Confluences :**

**Délégués présents**

**Mr LOPEZ Romain, Mr SAMAIN Hugues, Mr LANNES Serge, Mr PREVEDELLO Xavier, MR GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mme FEAU Annie, Mr DUPUY Guy, Mr BOUCHE.**

**Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :**

Le rapport d'activité de l'exercice 2022 du SIRTOMAD tel qu'annexé présente les actions menées sur le territoire du SIRTOMAD.

La compétence traitement des ordures ménagères a été transférée au SIRTOMAD (Syndicat Mixte Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères et Autres Déchets) par :

- . le Grand Montauban Communauté d'Agglomération
- . la communauté de communes Terres des confluences.

Soit 118 740 habitants en 2022.

Les compétences sont les suivantes :

- le transport des ordures ménagères et autres déchets à partir des points de regroupement (le SIRTOMAD dispose de 2 quais de transfert)
- leur traitement par incinération, tri sélectif, enfouissement et toute autre solution réglementaire
- la valorisation de ce traitement par la production et la distribution des sous-produits (vente de chaleur, matériaux ...)

Les ordures ménagères sont majoritairement traitées par incinération, valorisant l'énergie produite dans un réseau de chaleur.

**Les chiffres clés :**

- 44 475 tonnes de déchets collectés et traités en 2022
- Baisse de 15% du poids du bac d'ordures ménagères depuis 2010

Le montant des contributions en 2022 est de 5 022 k€.

256 kilogrammes/habitant d'ordures ménagères ont été traités, 73 kilogrammes/habitant de collecte sélective et 30 kg de verre ont été recyclés.

Depuis 2016, l'ensemble du territoire recycle tous les emballages en plastique.

Depuis juillet 2020, 300 bornes à verre ont été équipées du dispositif Cliiink de récompense du tri des emballages en verre.

Pour poursuivre ces actions de prévention et valorisation des déchets, le SIRTOMAD après avoir été labellisé Territoire zéro déchet zéro gaspillage, poursuit son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA) : développement du compostage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire (gourmet bag, application too good to go), de l'éco consommation (prêt de gobelets lavables), du réemploi (bornes de collecte de textiles Le Relais) ...

En 2020, le SIRTOMAD a par ailleurs répondu à l'appel à projet Biodéchets de l'ADEME/Région Occitanie.

Les objectifs de réduction d'ici 2024 sont les suivants :

- Réduire de 25% les ordures ménagères résiduelles,
- Réduire de 10% les déchets ménagers et assimilés (cumul des flux d'ordures ménagères, des emballages recyclables, des emballages en verre et des déchets issus des déchetteries).

Les animateurs du SIRTOMAD poursuivent leurs actions pour inciter au tri et développer la collecte sélective.

En 2022 :

- 2 437 foyers ont été visités pour rappeler les consignes de tri
- 4 147 enfants sensibilisés au tri et à la réduction des déchets dans les écoles du Grand Montauban et de Terres des Confluences
- 368 courriers de rappel de consignes de tri ont été envoyés ou actions correctives engagées

Le projet « J'ai décidé » a débuté au 4ème trimestre 2020 sur le Grand Montauban et début 2021 sur Terres des Confluences. L'objectif est d'amener les habitants à agir pour la préservation de notre environnement en leur permettant de réduire leurs déchets et de faire des économies. Au programme : un accompagnement sur mesure des citoyens pour qu'ils mettent en place chez eux des gestes simples, dits éco-gestes. 1 053 foyers se sont inscrits du 01/11/2020 au 31/12/2022 avec 2 767 éco-gestes essayés sur la période.

Pour les prochaines années, le SIRTOMAD poursuivra ses actions pour réduire les déchets (en particulier sur les biodéchets), améliorer le tri et le fonctionnement des équipements existants (extension du quai de transfert de Montauban).

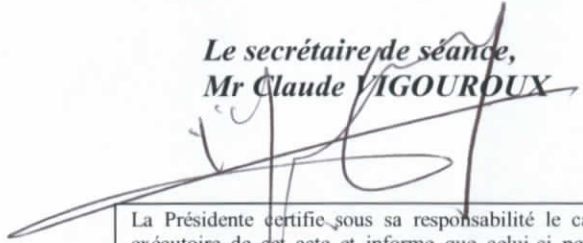
En 2023-2024, l'incinérateur de Montauban sera complètement rénové pour devenir une unité de valorisation énergétique. Le réseau de chaleur a poursuivi son extension pour atteindre 13 km de canalisations et 51 points de livraison.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de ce document.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**P/EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
MONTAUBAN, LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2023  
LA PRÉSIDENTE,  
B. BAREGES**

*Le secrétaire de séance,*  
**Mr Claude VIGOUROUX**



La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

**11 DEC. 2023**

De sa notification :

.....  
De sa transmission en Préfecture le **11 DEC. 2023**